

Recommandations sur la politique pour
**Convention-Cadre des Nations Unies sur
les changements climatiques COP16**

Seizième rencontre de la conférence des parties
Du 29 novembre au 10 décembre 2010
Cancun, Mexique

Les changements climatiques constituent une crise mondiale exigeant une action collective. La communauté mondiale dépend des gouvernements nationaux afin de travailler ensemble pour limiter l'augmentation de la moyenne de température mondiale de beaucoup moins 2^oC que autant que possible tout en soutenant les gens vulnérables et les écosystèmes desquels ils dépendent afin de surmonter les impacts déjà inévitables des changements climatiques. Obtenir les efforts internationaux coordonnés nécessaires exige le développement d'accords internationaux juridiquement contraignants sous le CCNUCC. À COP16 à Cancun, les gouvernements ont une opportunité de démontrer que le CCNUCC *peut* réussir dans cet effort critique.

COP16 à Cancun doit s'orienter vers l'établissement d'un/des accord(s) juridiquement contraignant(s) et compréhensif(s). Pour cette raison, il est essentiel que les parties fassent autant de progrès que possible à Cancun à la fois dans le groupe KP et le LCA. Dans la mesure du possible, ce progrès devrait être capturé en décisions. Les parties devraient également se mettre d'accord sur un calendrier visant à atteindre un accord compréhensif sur le climat avant 2012.

Conservation International a travaillé auprès des gouvernements et d'autres partenaires engagés dans les négociations de CCNUCC afin d'informer des discussions reposant sur notre expérience de terrain et notre expertise scientifique, notamment en matière du rôle que les écosystèmes peuvent jouer dans les solutions pour le climat. Nous offrons les recommandations suivantes sur la politique pour COP16.

Recommandations

Accord(s) Post-2012

- Réaliser des progrès importants sur les textes LCA et KP. Capturer des progrès dans les décisions à être adoptées par le COP-MOP.
- S'entendre sur la voie à suivre pour atteindre un/des accord(s) compréhensifs sur le climat après 2012.

REDD+ :

- Utiliser l'option 2 (CCCC/AWGLCA/2010/10/Chapitre VI) en tant que fondement pour les négociations REDD+ et mettre l'emphasis des négociations sur les articles se trouvant entre crochets.
- Inclure toutes les demandes au SBSTA actuellement dans le texte LCA à l'intérieur d'une décision REDD+. Réaliser des progrès dans SBSTA sur ces questions faciliterait considérablement un accord complet sur toutes les phases et les éléments de REDD+.
- Demander à SBSTA de développer des modalités pour mesurer, rapporter et vérifier la comptabilisation du carbone, les sauvegardes et le financement associés à REDD+.
- Maintenir et soutenir le langage sur les sauvegardes sociales et environnementales.
- Viser à mettre fin aux émissions nettes de la perte de couverture forestière d'ici 2030 et réduire les émissions d'au moins 50 % d'ici 2020. Fournir suffisamment de financement pour ce faire (au moins 25 à 35 milliards de dollars américains par année).
- Fournir un financement adéquat et viable d'une variété de sources, y compris le financement public et les marchés de carbone. Tout argent public devrait être nouveau et supplémentaire à l'APD et aux cibles de conservation.
- Éveiller la protection et la conservation des forêts naturelles ainsi que les services de leurs écosystèmes associés, y compris dans les pays dont les couvertures forestières élevées et des taux historiques de déforestation.
- Fournir de la gouverne qui initie un processus pour établir les directives claires sur des niveaux de référence.
- Inclure un rôle intérimaire pour les cadres comptables infranationaux avec des cadres comptables au niveau national come objectif ultime. À long terme, toute comptabilité au niveau infranational devrait être incorporé sous le cadre comptable national.

Adaptation

- Réaliser des progrès significatifs sur un cadre en matière d'adaptation sous le LCA dans le cadre d'un ensemble équilibré de décisions à être adoptées par la COP-MOP.
- Engager et identifier le financement public des pays développés pour soutenir les pays en voie de développement qui est un nouvel ajout supplémentaire aux cibles de l'APD devraient être la source principale de soutien pour l'adaptation.
- Assurer que l'engagement de financement des pays développés pour l'adaptation est transparent et séparé du financement de la mitigation.

- Reconnaître et faire référence à l'importance d'une approche intégrée à l'adaptation qui inclut les écosystèmes naturels, avec une grande priorité sur les approches reposant sur les écosystèmes;
- Reconnaître et incorporer le besoin de construire et de maintenir la résilience des écosystèmes naturels et faire référence à l'utilisation directe des écosystèmes et leurs services dans le cadre d'une stratégie d'adaptation générale pour aider les gens à s'adapter aux effets indésirables des changements climatiques, souvent appelés Adaptation reposant sur les écosystèmes;
- Reconnaître et faire référence à l'importance d'une approche à l'adaptation qui inclut les communautés locales, avec une grande priorité sur les adaptations reposant sur les communautés et le savoir local;
- Assurer la participation entière et efficace des populations autochtones et des communautés locales au programme ainsi qu'au développement et la mise en œuvre du projet.
- Assurer le soutien et l'engagement pour la création de plans d'adaptation compréhensifs pour les pays en voie de développement.
- Assurer une sauvegarde environnementale et sociale appropriée pour l'action d'adaptation.

Mitigation

- Réduire les émissions globales pour les pays développés d'un moins 45 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2020 et 95 % d'ici 2050. Les réductions devraient être atteintes au niveau national autant que possible.
- Réduire les émissions globales pour les pays en voie de développement de 30 % sous le maintien du statu quo d'ici 2020.

Finance

- Fournir un financement adéquat, viable et prévisible qui est nouveau et supplémentaire aux cibles de l'APD afin de satisfaire aux objectifs pour le climat.
- Fournir le financement pour permettre la mise en œuvre de sauvegardes, MRV et la participation des communautés autochtones et locales.
- **Finance REDD+**
 - Fournir un financement adéquat et viable d'une variété de sources, y compris le financement public et les marchés de carbone.
 - Engager et identifier les sources de financement qui, une fois combinées, peuvent générer au moins 25 à 30 milliards de dollars américains par année puisque ce niveau de financement sera nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des émissions.
- **Financement de l'adaptation**
 - Garantir que l'engagement au financement des pays développés pour l'adaptation est transparent et séparé du financement de la mitigation.
 - Engager et identifier le financement public qui est nouveau et supplémentaire aux cibles de l'APD comme source principale de soutien pour l'adaptation dû aux besoins immédiats et importants en matière d'adaptation. Complémenter le financement public avec d'autres mécanismes lorsque possible et approprié.
 - Reconnaître qu'au moins 100 milliards de dollars américains par année seront

nécessaires pour satisfaire aux besoins d'adaptation des pays en voie de développement.